

Congrès du SNUCLIS/FSU

Un congrès de travail et de construction

Plus de cinq ans après notre entrée à la FSU, confirmée au congrès de Perpignan en 2004 qui voyait la FSU s'ouvrir aux deux autres fonctions publiques (territoriale et hospitalière), et quatre ans après notre premier congrès constitutif, les délégués des différents syndicats du SNUCLIS/FSU se sont retrouvés dans l'Aude à Gruissan du 25 au 29 mai pour notre 2^{ème} congrès, occasion de tirer le bilan de notre activité syndicale et définir notre orientation pour les prochaines années.



H. Heurtebize

PHOTO : M. MIGNEAU

Bien sûr les élections professionnelles de la Fonction Publique Territoriale (FPT) – CTP/CAP/CHS – du dernier trimestre 2008 qui renouvelaient l'ensemble des représentants du personnel de la FPT – 1 650 000 agents et 60 000 employeurs souvent regroupés en centre de gestion – ont été au centre des débats sur le rapport d'activité.

Pour ses premières élections, le SNUCLIS/FSU, là où il présentait des listes pour la première fois obtient, grâce au dynamisme des militant-e-s de ses syndicats locaux, des scores satisfaisants mais aussi de très bons résultats, et des élus CAP et CTP dans nombre de collectivités. Il assure par ailleurs plus de 68 % des résultats obtenus par la FSU aux CAP dans un contexte d'implantation hétérogène et limité.

Pour autant les résultats globaux – tous

syndicats nationaux de la FSU concernés – avec seulement 3 % toutes CAP confondues et 3,1 % pour l'ensemble des CTP sont assez loin de l'objectif escompté, et surtout ne permettent pas d'obtenir un siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, ce qui privera la FSU d'une représentativité acquise dans la FPT, et pour nombre d'équipes syndicales de droits syndicaux supplémentaires qui en découlent.

La FSU dans la FPT

De nombreuses, et pour certaines importantes, collectivités ne sont pas étrangères à ce résultat en demi-teinte : certaines, qu'elles soient de droite ou de gauche, ont refusé, parfois sous la pression d'autres organisations syndicales, que nous déposions des listes en s'appuyant sur le

scandaleux dispositif Perben. Cependant, la FSU est entrée dans la FPT, se plaçant devant des syndicats déjà présents lors des précédentes élections en... 2001.

Les résultats locaux témoignent de l'importante potentialité de la FSU qui devra, avant les prochaines échéances électorales de la FPT, engager pleinement sa responsabilité fédérale, pour entraîner une dynamique d'ensemble, car plusieurs de ses syndicats nationaux sont concernés par des métiers existants dans la FPT.

Ce débat aura été un des nombreux temps forts du congrès et permis d'aboutir au vote unanime de la motion « Pour une FSU forte dans la FPT », dont l'enjeu est d'entamer un processus transitoire organisationnel passant par une coopération renforcée permettant d'« aller vers la constitution d'un syndicat unifié des territoriaux FSU ».

Le rapport d'activité a aussi montré l'excellente santé de notre syndicat qui a vu une augmentation importante de ses implantations et connu un fort taux de développement : le SNUCLIS/FSU a largement doublé ses effectifs depuis le dernier

congrès et compte aujourd'hui 5 000 adhérent-e-s.

Ce congrès a été aussi l'occasion d'importantes modifications statutaires, la plus emblématique étant certainement le passage du vote par man-



PHOTOS : M. MIGNEAU

POUR UNE FSU FORTE DANS LA FPT (EXTRAITS)

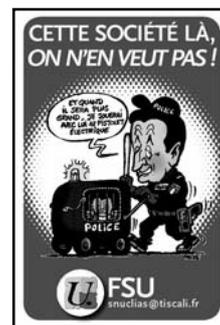
Les prochaines élections professionnelles (CTP, CAP, CHS) dans la fonction publique territoriale auront lieu, en même temps que dans les autres fonctions publiques, en 2011 ou 2013.

En raison de la loi sur le dialogue social qui fixe les règles de représentativité, et sauf à vouloir végéter, il est interdit à la FSU d'obtenir dans la FPT les mêmes résultats qu'en 2008.

Augmenter fortement nos résultats lors des prochaines élections n'est pas un pari insensé.

Il faut continuer à nous développer mais surtout il faut que dans toutes les collectivités territoriales ou leurs établissements publics où des syndicats de la FSU ont obtenu des voix en 2008, la FSU s'adresse à l'ensemble des personnels. Lorsque plusieurs syndicats de la FSU sont présents, il est indispensable de parler d'une même voix pour renforcer notre audience. Parce que le SNUCLIS syndique tous les métiers et toutes les catégories (A, B, C) de la FPT, notre syndicat, en lien avec les sections départementales et les coordinations régionales de la FSU, s'engage à aider et à coopérer avec les autres syndicats de la FSU concernés pour parler « FSU » à l'ensemble des personnels...

En raison du transfert massif des personnels techniques, ouvriers et de service aux conseils généraux et régionaux, certains problèmes se posent. Parce que la défense des métiers et des personnels de la FPT avec plus de 60 000 employeurs, nécessite une réponse coordonnée, notre syndicat souhaite aller vers la constitution d'un « syndicat unifié des territoriaux FSU »...



CONTRE LA REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (EXTRAITS)

Le premier volet (*de la RGPP*) avait commencé en 2003, quand la droite au pouvoir n'avait plus systématiquement remplacé le départ de tous les fonctionnaires partant à la retraite, s'appuyant ainsi sur la logique de réduction automatique des emplois induite par la LOLF.

Le deuxième volet résultait du décret du 29 avril 2004 selon lequel « le préfet de région anime et coordonne l'action des préfets de département. Il détermine les orientations nécessaires à la mise en œuvre dans la région des politiques nationales et communautaires ». Le document gouvernemental du 12 décembre 2007 consacré à la prétendue « modernisation » des politiques publiques aggrave cette concentration des pouvoirs.

Le troisième volet est naturellement la dégradation du rôle que l'état jouait :

- ✓ « le contrôle de légalité sera automatisé sur certains actes courants et l'état marquera ainsi une plus grande confiance et moins de contrôle tatillon sur les actes des collectivités locales » ; le transfert des fonctions de guichet aux mairies sera systématisé pour les passeports et les cartes nationales d'identité...
- ✓ le contrôle des installations classées dangereuses pour l'environnement va être allégé ;
- ✓ la conformité au permis de construire sera attesté sur l'honneur par le maître d'ouvrage ;
- ✓ la sécurité alimentaire sera attestée sur l'honneur par les fournisseurs
- ✓ le rôle des Directions de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des fraudes, des Services Vétérinaires, des services d'hygiène... sera réduit au strict minimum.

Ce véritable démantèlement des services de l'Etat au niveau départemental illustre parfaitement les propos tenus par le Premier Ministre le 10 octobre 2007 : « *La réforme de l'état suppose que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'Etat sur son territoire* ».

dats – correspondant au nombre de voix par syndicats – à celui du vote des délégués, laissant à ceux ci toute liberté de se positionner à la faveur des débats du congrès.

Débats, résolutions

Plusieurs résolutions ont été largement débattues et adoptées. Celle sur l'« Intervention de la FSU dans la FPT » (dont est issue la motion précédemment citée), a trait à l'« organisation » : elle précise et consolide le fonctionnement de notre syndicat national dans toutes ses dimensions afin de poursuivre son développement. Et bien sûr la traditionnelle « résolution générale » qui met en exergue nos principales revendications sur le statut, le déroulement de carrière et les ratios d'avancement de grade, le régime indemnitaire, la revalorisation des traitements de 60 points d'indice pour tous (240 euros net), l'intégration des primes dans le salaire... sans oublier les retraites, avec réaffirmation de notre attachement au système par répartition – qui est le seul solidaire entre les générations –, le retour aux 37,5 annuités de cotisations



pour le privé et le public et une retraite à taux plein à 60 ans.

Et aussi formation

Ce temps de congrès se voulait aussi un moment formateur. Plusieurs ateliers ont donc été proposés aux congressistes : outils documentaires ; régime indemnitaire ; NBI et temps de travail ; ratios et carrières ; RGPP, fonction publique d'Etat.

En marge du congrès, un débat a été organisé sur les « propositions » de la commission Balladur. Cet échange avait pour ambition de permettre aux équipes syndicales de se saisir d'un argumentaire sur ce projet de contre-réforme qui a pour visée de supprimer des échelons territoriaux, de réduire le service public local en supprimant la clause de compétence générale des collectivités locales, et de renforcer le pouvoir et le contrôle des préfets de région sur celles-ci.

De nombreuses autres motions d'actualité, ont été largement débattues et adoptées. L'une portait sur l'importance du vote aux élections européennes : sans donner de consigne de vote, elle était clair sur le refus d'une Europe qui ne prendrait pas en compte les besoins sociaux fondamentaux. Une autre avait trait à l'importance de débattre sur la recomposition du syndicalisme. Celle intitulée « pas de bébé à la consigne » – qui reprend le titre de la pétition⁽¹⁾ – dénonce le projet gouvernemental de « jardins d'éveil »...

PAS DE BEBES A LA CONSIGNE

(EXTRAITS)

Le congrès du SNUCLIAS dénonce le projet de création par le gouvernement de « jardins d'éveil » dont une expérimentation de 8 000 places sera mise en œuvre dès la rentrée scolaire 2009 dans les locaux des écoles maternelles. Ce projet, destiné aux enfants de 2 à 3 ans, ne constitue pas une offre supplémentaire. Il vise à pallier d'une part au manque d'équipements collectifs de garde de la petite enfance de 0 à 3 ans, d'autre part aux conséquences de la baisse importante de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans dans les écoles maternelles liée à la suppression de postes.

Ce projet traduit la volonté gouvernementale de réaliser des économies importantes qui se traduiront par une baisse de qualité des conditions d'accueil des enfants. Ces économies seront en effet réalisées par une dégradation des normes d'encadrement en qualification et en nombre (un adulte pour 12 enfants au lieu de un pour 8).

Le SNUCLIAS continuera son action au sein du collectif « pas de bébé à la consigne » et travaillera à la convergence de l'action de ce collectif avec celle menée par le SNUipp dans un cadre fédéral pour :

- ✓ parvenir à assurer un mode de garde soucieux de l'intérêt des enfants pris en charge notamment par le développement d'un service public de la petite enfance de 0 à 3 ans financé par l'état et géré localement ;
- ✓ que ces modes de garde dans leurs diversités, c'est-à-dire y compris la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans pour toutes les familles qui en font la demande, soient en nombre suffisant et accessibles à tous les parents qui le désirent sans barrière financière.

Ce congrès très riche, évidemment formateur, s'est déroulé dans une ambiance conviviale et décontractée, dans un cadre paisible, et dont l'organisation sans faille est à mettre au compte de l'équipe du SDU11, aura aussi été marqué par le renouvellement d'une partie de notre direction nationale, et par la création d'une dynamique nouvelle. Il incombe désormais à cette nouvelle équipe la charge de poursuivre le développement et le renforcement de notre syndicat multicatégoriel, de porter inlassablement les justes revendications des agents pour obtenir toujours plus d'avancées sociales, tout comme celle de continuer à défendre et préserver le service public, notre bien commun. ●

HERVE HEURTEBIZE
SECRETAIRE NATIONAL DU SNUCLIAS/FSU

1) www.pasdebebesalaconsigne.com